

La Proclamation royale de 1763 et l'Acte de Québec de 1774 sont les deux premiers textes constitutionnels de l'histoire du Canada. Ils ont planté les jalons de ce qu'allait être la vie canadienne. Le premier document engageait les gouvernements en place au Canada à respecter l'autonomie des peuples autochtones; le second promettait un acte juridique reconnaissant au Québec une société distincte avec des institutions, des lois et une culture passablement différentes de celles des sociétés anglophones voisines. La portée de ces décisions était absolument imprévue, et nous cherchons encore aujourd'hui à en dégager le sens.

L'une des conséquences inattendues de ces décisions, c'est que le Canada n'allait jamais pouvoir vraiment embrasser la notion de ce qu'on a appelé plus tard aux États-Unis le « melting-pot ». Les Canadiens ont choisi d'appuyer la diversité linguistique et culturelle. Il y aurait donc deux grandes collectivités linguistiques, avec ce que cela implique pour les institutions, les réseaux de communication, les structures sociales et les pouvoirs publics dans une société moderne.

Ces premiers engagements, dont le sens n'est apparu que petit à petit et péniblement, nous ont amenés à découvrir d'autres critères de justice pour les individus, les collectivités, les régions et les cultures qui composent la grande famille canadienne. C'est ainsi que le tissu social du Canada est maintenant renforcé par des programmes de sécurité du revenu, d'assurances sociales, de pensions de retraite et de sécurité de la vieillesse, de péréquation, de développement régional, toutes mesures que nous envie le reste du monde et qui ont fini par définir pour beaucoup l'identité canadienne.

## • L'espace économique

Un autre grand trait de notre histoire, c'est la quête d'une union assez large pour soutenir notre idéal social.

Très tôt, le commerce de la fourrure a rayonné vers l'ouest à partir du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson pour embrasser tout le continent et esquisser le visage futur du Canada. En 1864, à Charlottetown, les ministres canadiens ont un peu forcé la porte des dirigeants des Maritimes, réunis pour explorer les avantages de l'union de leurs provinces. L'avènement de la Confédération en 1867, l'achat de la terre de Rupert, l'entrée de la Colombie-Britannique, la création des provinces des prairies, l'épopée du chemin de fer transcontinental sont autant d'étapes vers la constitution d'un territoire propre à supporter une économie de calibre mondial. Lorsque les Terre-Neuviens se sont joints au Canada en 1949, ils l'ont fait dans l'espoir d'élever leur niveau de vie économique et social en adhérant au grand espace canadien.

Dans le monde hautement compétitif d'aujourd'hui, il importe plus que jamais de maintenir une solide performance économique. Mais la tâche ne se borne pas à préserver notre espace économique. Il faut trouver les moyens de faire de notre économie l'une des plus efficaces et des plus productives du monde.